



Acte de la Confédération de Varsovie (28 janvier 1573)

Journées d'études « Définir la tolérance au XVI^e siècle »

Samedi 7 décembre 2019

Organisée par la MSHS Sud-Est et l'Atelier Renaissance, Sorbonne-Paris

Avec le soutien de l'Université de Stockholm

La journée d'études « Définir la tolérance au XVI^e siècle » constitue la troisième étape du projet global « Tolérance(s) », inscrit dans l'axe 3 (« Mondialisations, circulations, altérités ») de la MSHS Sud-Est (<http://mshs.unice.fr/?p=8820>).

Elle se tiendra le samedi 7 décembre 2019 à l'Université Paris-Sorbonne (salle à préciser).

Il s'agit d'approfondir une réflexion préalablement initiée par une journée d'études interdisciplinaires (MSHS Sud-Est, vendredi 28 juin 2019) et un Colloque international (MSHS Sud-Est, 11 et 12 octobre 2019) sur les définitions (explicites ou implicites) du concept de « tolérance », dans un corpus large, tant au point de vue diachronique que synchronique. Le constat initial est que le mot souffre d'une (relative) instabilité définitionnelle, qui fait que d'aucuns parlent de « vacillations [...] du concept »¹, vacillations notamment sensibles pour la langue vernaculaire, tant en synchronie qu'en diachronie. À partir de l'étymon *tolerantia*, désignant en latin classique une « constance à supporter », une « endurance », le *Trésor de la Langue française* identifie ainsi deux sens principaux au mot « tolérance », l'un orienté vers une polarité axiologiquement négative, le terme désignant alors une forme d'indulgence coupable, de laxisme dommageable ; dans l'autre sens, le mot désigne une « disposition à admettre chez les autres une manière d'être, de penser, d'agir différente de la sienne », ce qui peut désigner, d'une part, la tolérance morale, religieuse, une vertu d'acceptation notamment évoquée par Jean Lemaire de Belges dans sa *Couronne Margaritique* (1549)² et d'autre part, la

¹ Humberto Giannini, « Accueillir l'étranger », *La tolérance, Pour un humanisme hérétique*, Paris, Autrement, 1992, p.23.

² Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, par maistre Jean Le Maire de Belges, avec la Couronne margaritique et plusieurs autres oeuvres de luy*, Lyon, Antoine Du Moulin, 1549.

tolérance civile, c'est-à-dire une « permission accordée à des dissidents de pratiquer librement leur religion »³. La première attestation de ce dernier sens date significativement de 1567, en l'occurrence d'un passage où sont relatés des événements datant de 1561 : « Ne faut oublier que depuis la Conférence faite à Poissy avec les Ministres, le Chancelier de l'Hospital fist permettre par *tollerance* ausdits ministres de faire Presches publiques »⁴. La période est celle où la France traverse la longue et douloureuse période des guerres de religion, ce qui s'accompagne évidemment de réflexions politico-religieuses sur un hypothétique « vivre ensemble ».

La Journée d'études de décembre permettra de préciser les enjeux du concept de tolérance, et de sa définition, pour le XVI^e siècle. Il pourra notamment y être question des premières attestations du mot, dont on pourra préciser le contexte et les enjeux, ou encore des édits de pacification⁵ prononcés par Charles IX ou, avec plus de fermeté, par Henri IV, des discours de Michel de L'Hospital autour de ce thème, du positionnement d'Étienne de La Boétie, d'Estienne Pasquier, de Montaigne, de Sébastien Castellion, de Palma-Cayet, de Pierre Viret, des « Politiques » ou encore de Ronsard, d'Agrippa d'Aubigné ou des Ligueurs catholiques. En faisant de ces textes contemporains des troubles civils un observatoire de l'élaboration de la notion de « tolérance », on espère ainsi approfondir les enjeux d'une notion on ne peut plus actuelle dont les enjeux sociétaux méritent toujours plus ample réflexion.

Les propositions (300 mots maximum), qui peuvent consister en une présentation de corpus, une présentation aboutie ou des pistes de réflexion ouvertes à la discussion, accompagnées d'une notice biographique (200 mots maximum) sont à envoyer avant le 31 juillet 2019 à Anne-Pascale Pouey-Mounou (ap.pouey@free.fr), Anna Carlstedt (anna.carlstedt@su.se), Mireille Huchon (mireille.huchon-rieu@sorbonne-universite.fr) et Véronique Montagne (veronique.montagne@univ-cotedazur.fr). Les étudiants de Master et les doctorants intéressés par cette journée sont invités à se faire connaître de la même façon.

Comité scientifique :

Anna Carlstedt (Université de Stockholm)

Mireille Huchon (Université Paris-Sorbonne)

Véronique Montagne (BCL, UCA)

Anne-Pascale Pouey-Mounou (Université Paris-Sorbonne)

³ Arlette Jouanna & alii, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998, p.82.

⁴ Louis de Condé, *Mémoires servant d'éclaircissement et de preuves à l'histoire de M. de Thou, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en Europe*, vol. 1, Londres et Paris, Rollin, 1743, p.67.

⁵ Souvent qualifiés d'édits de « tolérance ».